

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	13
• présents	13
• votants	13
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

01 avril 2026

Date d'affichage :

10 avril 2026

Objet

Désignation des délégués communaux au sein de la commission des impôts directs.

De la commune BARBAZAN

Séance du 16 avril 2026 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, WINTERSTEIN Martine, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, LABASSA-BEDEL Sylvie, BOLEA Maëva, Mrs SALES André, MAURETTE Bernard, PREY Stéphane, SUSANNE Denis, DULAC Pierre-Jean, MADET Michel.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal que, suite au renouvellement général des assemblées municipales du 15 Mars 2026, le mandat des délégués de la commune au sein de la commission des impôts directs a pris fin.

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de dresser la liste des 24 contribuables suivants :

BOLEA Maryse, PENE Jean-Claude, LESCOT Serge, DUMON Isabelle, ELETA Jean-Frédéric, BAUTISTA Christiane, BRISSEAU Séverine, ROUANET Pauline, CAUDAL Stéphane, DOZ Christophe, NOE Patrick, BALLOUHEY Eve, CHAUVIN Valérie, FOSSERIES Serge, CONNAN Virginie, MAURETTE Corinne, VEYRIES Nadine, LABASSA-BEDEL Sylvie, ARIES Fabienne, BOLEA Maëva, WINTERSTEIN Martine, PREY Stéphane, SALES André, MAURETTE Bernard.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens.

Fait à Barbazan le 21 avril 2026

Le Maire,

